L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS,

VENDREDI MATIN, 15 FEVRIER

FEUILLETON.

LE BARON DE TRENCK

PAR MM. OCTAVE FÉRÉ ET SAINT YVES.

LE FAVORI.

IV.

LE SOUPER DE POTSDAM.

(Suite.)

Un matin, par un froid très vif, aiguillonné par de violentes rafales de vent du nord, Frédéric, quittant le roi, traversait les jardins du palais.

Il marchait d'un pas hâtif, s'efforçant de préserver son visage par le collet relevé de son manteau, et, dans sa précipitation, il alla se heurter contre un individu arrêté au beau milieu d'une allée, devant un bassin complètement glacé.

C'était un petit vieillard à museau de fouine, à la physionomie mobile et grimaçante. Ses yeux pétillaient d'esprit, mais ses lèvres amincies attestaient que c'était de l'esprit méchant. On l'appelait le baron de Pœllnitz; il était le doyen d'âge de la cour.

Le baron appartenait à une famille distinguée du Brandebourg. Il avait servi successivement sous trois règnes, ce qui peut donner une idée de la souplesse et des ressources de son caractère. Page de Frédéric Ier, il avait été le chambellan favori du gros Guillaume, qui ne favorisait guère ce grand monde, et, sous le roi actuel, il trouvait le moyen de cumuler avec ses fonctions de chambellan celles de grand-maître des cérémonies et de surintendant des théâtres de la cour.

Ce n'est pas que Frédéric II professât pour ce personnage une bien vive estime; loin de là. Mais en ceci comme en mainte circonstance, il témoignait de son respect pour un choix fait par son père. Puis, partisan comme il l'était des hommes spéciaux, il rendait justice aux connaissances du baron, à sa longue pratique des choses de la cour, du monde, du cérémonial, à son intelligence envers les étrangers et les visiteurs d'apparat.

Frédéric II aimait à avoir sous la main quelques originaux, dont il faisait ses jouets, sur lesquels il exerçait, parfois jusqu'à l'acuité, sa verve épigrammatique. Le baron en était un. Lâchant la bride à ses railleries, à ses médisances, il en riait, quand il ne les punissait pas lui-même d'un trait sanglant. Le baron faisait partie des habitués des petits soupers, et souvent ces réunions étaient l'occasion de ces passes d'armes, dont le satyrique chambellan se retirait meurtri, mais non entamé: — il était d'une pâte incompressible.

M. de Pœllnitz possédait une certaine distinction d'extérieur et de manières; mais sous cette apparente dignité, le caméléon cachait tous les vices: joueur, gourmand, libertin, cynique et athée. Trois fois il avait changé de religion, au gré des intérêts du moment, et, d'après le conseil satyrique du roi, il ne lui restait plus qu'à se faire juif pour devenir grand-rabbin.

On ne pouvait lui reprocher pourtant d'avoir exploité son absence radicale de convictions et de conscience dans un but de cupidité: de tous les péchés capitaux, l'avarice seule lui manquait. Il passait sa vie à courir après l'argent; mais l'argent fuyait entre ses doigts, et toujours il était aux expédients.

Dix fois son ami, le gros Guillaume — qui n'eût pas donné un sou à un vrai pauvre — avait payé ses dettes sans le remettre à flot. Le roi Frédéric, par commisération pour un ancien serviteur, avait à son tour essayé de combler le gouffre creusé devant lui; peine perdue! L'éternel enfant prodigue jurait de s'amender, et recommençait de plus belle le lendemain.

Quand il avait besoin d'argent, — c'est-à-dire à tout instant, — il poursuivait le roi de ses importunités, insensible à ses colères, à ses reproches, à ses sarcasmes. Rien ne le rebutait, ni les refus les plus formels, ni les épithètes les plus humiliantes.

Ces jours-là, il courbait l'échine, accueillait les apostrophes sanglantes avec un sourire résigné, et tout en s'éloignant se creusait la tête pour revenir à la rescousse, et imaginer quelque nouvel expédient capable de forcer la serrure de l'épargne royale.

Eh bien! en dépit de cette collection de difformités morales et physiques, de Pœllnitz n'était pas moins une individualité piquante, originale et très remarquée.

Nous avons dit qu'il faisait un temps rigoureux. Le givre blanchissait les branches dénudées des arbres, dont la bise glacée courbait la cime sous ses rafales.

A voir le chambellan en ce lieu, affrontant cette température, dans un costume si léger qu'on pouvait croire qu'il avait joué son manteau la veille, il était supposable qu'il n'était pas fendu là de gaîté ni d'argent.

Trenck le connaissait, — qui ne le connaissait pas à la cour! — et quoiqu'il eût failli le heurter, Pœllnitz, absorbé par ses réflexions, ne fit pas mine de le voir.

Il contemplait obstinément un rideau de peupliers séparés de lui par une pelouse ensevelie sous la neige, et qui à chaque effort de la bourrasque ondulaient comme une draperie et se relevaient l'un après l'autre.

— Eh! bon Dieu! que faites-vous-là, baron? demanda Frédéric avec la familiarité railleuse dont tout le monde à la cour usait envers le chambellan, et qui ne parut nullement choquer un si galant seigneur, apostrophé cavalièrement par un simple officier.

Pœllnitz avait vidé trop de calices pour se montrer si chatouilleux.

— Ce que je fais, répliqua-t-il sans presque détourner son regard de l'objet de son attention, — ce que je fais, vous le demandez! Je tâche de me conformer aux exemples d'en haut. Pour se faire bien venir ici, il faut être philosophe; et bien! je m'occupe à philosopher.

— En êtes-vous réduit-là, vous, un chambellan honoré de l'amitié de trois monarques, un grand-maître des cérémonies des mieux posés dans l'estime de toutes les cours, un surintendant des nymphes de l'Opéra, envié des princes et des courtisans!...

— Ah! jeune homme, vous faites bien de rappeler tous mes titres.... reprit Pœllnitz en branlant la tête avec amertume. Par la sambleu! cela me divertit de penser comme on traite ce chambellan des théâtres, à la cour de ce gracieux et philosophe majesté le roi de Prusse, Frédéric II!.... On taxait le feu roi d'avarice; je ne dis pas.... on avait raison, quoiqu'il ait encore à l'occasion délié pour moi les cordons de sa bourse.... mais celui-ci!.... Et il montrait du poing les fenêtres du château.

— Oh! celui ci, c'est différent!.... S'il existe sous la calotte du ciel un fesse-Mathieu de son calibre, je l'irai dire à Rome!

— Baron! baron!.... y songez-vous? s'écria Frédéric, parler ainsi du roi.... et chez lui, dans ses jardins encore!

Mais Pœllnitz était lancé.

— Vive Dieu! mon jeune ami, dit-il en relevant la tête avec crânerie, vous devriez savoir que je n'envoie pas dire et que je ne mâche pas ce que j'ai sur le cœur.... On me connait....

Puis, passant tout à coup de cette belle indignation à un lazzi, en clignant de l'œil....

— Soyez tranquille d'ailleurs, je ne parlerais pas si haut s'il pouvait nous entendre.

— Mais encore ne peut-on savoir ce qui vous met en cet état?

— Ah! par ma foi, la chose est assez curieuse pour être contée. Elle n'est peut-être pas absolument à ma gloire, mais à coup sûr elle n'est pas à la sienne non plus. Tenez, je vous en fais juge. Ne voit-on pas tous les jours un ancien fonctionnaire tel que moi, après avoir usé sa vie à servir loyalement une race d'ingrats, se lasser de voir son dévouement méconnu et ses peines misérablement rétribuées!... Il prend sa résolution à deux mains, et, surmontant sa délicatesse, il demande une augmentation de salaire. C'est dans l'ordre, c'est dans l'usage, c'est dans les convenances. Il n'y a pas la matière au moindre blâme.

— Si la réclamation est fondée.

— Sans contredit. Eh bien! savez-vous comment on l'accueille, la réclamation, dans ce sanctuaire du bon goût, du tact, de la philosophie?.... Ah! mon très cher, les philosophes! des bouffons sérieux, voilà tout.

— Vous disiez donc que le roi!......

— Ah! oui; sa réponse........ Elle est vraiment d'une grâce exquise..... Ce matin, un page est entré dans ma chambre, au nom de Sa Majesté, et y a répandu un boisseau d'avoine, en ajoutant que son maître n'avait plus que cela à me mettre sous la dent!

— La leçon est sévère.

— Sévère! vous trouvez!.... Dites qu'elle est digne d'un palfrenier.... Tenez, j'ai le cœur ulcéré.... Et tout à l'heure il va falloir paraître devant lui pour les devoirs de ma charge.... Il va falloir sourire à ses prétendus bons mots, à ses allusions à cet outrage, m'incliner devant ses grâces, renchérir sur ses saillies...... Et vous demandez ce que je fais là, jeune homme!

— J'avoue ne pas m'en douter.

— C'est aisé pourtant. Vous voyez bien ces arbres superbes sur lesquels le vent fait rage; s'ils résistaient, ils seraient brisés. Mais ils plient quand la bourrasque passe, quitte à se redresser après......

— Je commence à saisir.

— Eh bien! oui, ces peupliers m'enseignent ce qu'il faut faire avec un maître comme le nôtre.... La souplesse, mon jeune ami, la souplesse, voilà le secret de la faveur.

Satisfait de cette conclusion, le chambellan la termina par une grimace et par un éclat de rire, laissant brusquement là Frédéric, plongé à son tour dans de profondes et sérieuses réflexions.

— La souplesse! pensait-il, la souplesse!.... Lord Hindford me conseille la franchise.... le comte de Bernes la circonspection.... Lequel croire!.... Il y a, en vérité des moments où la vie vous fait peur.... D'un seul bond j'ai franchi cette effort tous les degrés que la vie d'un ambitieux ne suffit pas toujours à atteindre.... Me voici près du faîte.... je me sens le vertige.... Autour de moi, le vide.... sous mes pas, l'abîme.... et quand, pour me maintenir, je demande un appui, une inspiration, le doute, rien que le doute.... Tout n'est il donc ici bas qu'illusion et mensonge!...

Il soupira profondément, et faisant un retour sur ses jours passés encore si proche,

— Il n'y a de vrai que l'amitié!... murmura-t-il, et l'amour!...

En prononçant ce dernier mot, il alla chercher sur son cœur un nœud de ruban qu'il se prit à considérer d'un œil mélancolique.

De telles perplexités prouvaient du moins la justesse de son esprit. Appréciant les difficultés de la situation, il n'eût pas mieux demandé que de se laisser conduire par un guide expérimenté et bienveillant. Mais lord Hindford et le comte de Bernes ne faisaient à Potsdam que de courtes et solennelles apparitions, au milieu desquelles il n'était pas possible d'avoir avec eux un entretien suivi.

D'un autre côté, son service le retenait d'une manière trop étroite dans cette résidence pour lui permettre d'aller les voir dans la capitale.

Son premier protecteur, Quintus Icilius, continuait de lui témoigner un intérêt véritable. Mais depuis qu'il le connaissait plus intimement, il était forcé de reconnaître en lui une dose de vanité excessive, une conscience peu scrupuleuse quant aux moyens d'arriver et de se maintenir, bref, c'était, à part ses qualités, un pédant égaré dans les hautes régions du pouvoir, et fort souvent inhabile à s'y diriger lui-même.

Son second, le capitaine Favre, était un soldat dans la complète acception du mot, ne connaissant que la consigne, que son métier, ne voyant rien au-delà. Tous deux, d'ailleurs, étaient à tout instant envoyés par le roi en tournées d'inspection dans les diverses garnisons du royaume.

Qui aurait-il pu consulter et écouter encore dans l'entourage du maître? Voltaire se disposait à partir, emportant à Versailles, après tant de délais ménagés par le roi pour le retenir, cette réponse si impatiemment attendue;

Mais la France déclare la guerre à l'Angleterre, avait dit Frédéric II, et je fais marcher cent mille hommes en Hongrie.

Le chevalier Jordan, caractère honnête et doux, parfaitement capable de servir de Mentor au jeune favori, voyait sa santé décliner tous les jours, ce qui le rendait difficilement accessible.

Ainsi, par la force des choses, par le jeu des circonstances, en quelque sorte à son insu, Trenck se trouvait abandonné aux suggestions du baron de Pœllnitz, qui l'avait pris en amitié, et dont la conversation, pleine de souvenirs et de piquantes anecdotes, devait le captiver et le séduire.

Il se lui vint plus d'une fois de l'interroger sur les deux inconnues de Monbijou. Avec les lumières qu'il pouvait lui fournir, le vieux chambellan était à coup sûr l'homme de la cour qui....

Quoiqu'un les connaissait bien certainement aussi, c'était le capitaine Jackinsky, — mais si Trenck était en garde contre les indiscrétions du baron, il avait de plus sérieux motifs de se tenir sur la réserve de côté là.

La froide politesse de cet officier, devenue plus manifeste encore depuis que le grade de Frédéric le rapprochait du sien, n'était pas propre à encourager sa confiance. Et puis, fallait-il l'avouer? quand il y réfléchissait bien, il y avait des instans où il tremblait de rencontrer en lui un dangereux rival.

Il en était donc toujours réduit aux renseignements échangés le soir même de l'aventure avec lord Hindford, c'est-à-dire à supposer que les deux inconnues appartenaient de près ou de loin à la cour intime de la reine-mère, et qu'elles habitaient avec cette princesse le château des bords de la Sprée.

On voit qu'il avait fait sous ce rapport moins de chemin que sous celui de la fortune. Aussi commençait-il à se désespérer de sonder jamais ce mystère, auquel, à cause de ces obstacles mêmes, son imagination revenait opiniâtrément.

C'était un grande partie ce qui lui faisait souhaiter que la cour eût occasion d'aller à Berlin, lorsqu'à son extrême satisfaction, cette occasion arriva.

Dans la seconde quinzaine du mois de janvier 1744, le roi, accompagné de sa maison militaire, partit pour la capitale, dans le but de fêter, selon son usage, l'anniversaire de sa naissance, et pour célébrer en même temps les fiançailles de sa sœur Ulrique avec le prince royal de Suède.

On juge si le changement de résidence fut bien accueilli par notre héros. Mais vainement employa-t-il en recherches les instants qu'il put dérober à son service dans les premiers jours, vainement poussa-t-il ses promenades sur le bord de la Sprée, aucun visage ne lui rappela celui des deux inconnues. Il commençait à croire qu'il fallait y renoncer, lorsqu'un soir toute la cour fut invitée à se rendre au théâtre.

On donnait une représentation de *Cléopâtre*, opéra du compositeur Graun, premier maître de musique du roi.

Ce plaisir, inconnu sous le règne précédent, était encore dans toute sa nouveauté pour la ville de Berlin.

Comme nous l'avons dit, c'était le nouveau roi qui avait fait construire, par son architecte Knobelsdorf, la salle inaugurée depuis douze à quinze mois à peine.

Ne sachant pas faire les choses à demi, il avait attiré des chanteurs d'Italie, des danseurs et des danseuses de Paris, engagé tout un personnel qui lui coûtait fort cher, car à cette époque où les ténors et les barytons ne se cotaient pas encore au poids de l'or, il n'en dépensait pas moins près de cent mille écus par an pour entretenir un spectacle qui ne durait qu'une partie du carnaval.

La salle, l'une des plus vastes de l'Europe, était aussi l'une des plus commodes et des plus belles. Destinée principalement aux plaisirs du monarque, la décoration en était royale.

On n'était admis que sur des invitations approuvées du roi; aussi, les galeries et les loges offraient-elles un aspect splendide. Mais par une bizarrerie qui eût étonné beaucoup, venant d'un autre prince que Frédéric II, le parterre était livré à des soldats qu'on y menait par escouades. Ceux-ci y introduisaient leurs femmes, déguisées sous des habits militaires, et les faisaient, sans façon, monter sur leurs épaules pour mieux voir.

Le roi trouvait cela très plaisant, et s'en amusait presque autant que du spectacle.

Ordinairement, il se plaçait lui même debout derrière l'orchestre, la lorgnette à la main, et donnait le signal des applaudissements.

Il faut dire que sans cette haute initiative ces applaudissements ne seraient jamais partis, car le goût de l'opéra et surtout de l'opéra italien était peu dans les mœurs de l'époque, et nous devons avouer, en outre, qu'en dépit de la munificence princière, les chanteurs étaient généralement assez médiocres. Ce fut par la suite seulement que les accents supérieurs d'Antonio Haber et de Conciolini développèrent l'instinct musical des Berlinois.

Le soir dont il s'agit, il y avait représentation de gala et le roi y assistait avec toute sa famille dans une grande loge de face.

Les artistes en renom, appelés ce soir-là à se faire entendre, étaient Antonio Haber, dont nous venons de parler, surnommé le Porporino parce qu'il était élève de l'illustre Porpora, alors à Vienne; à côté de lui se trouvait un autre chanteur estimé, Salimberi. La principale cantatrice était l'Astrua, et la première danseuse la Barberini.

(A continuer.)

RISTORI.

DIRECTEUR.......................................J. GRAU.

THEATRE DE L'OPERA, Locataire, P. ALHAIZA. Représentations les LUNDIS, MERCREDIS, VENDREDIS, SAMEDIS.

Samedi, 16 février,
Seconde représentation de
Mme ADELAIDE RISTORI
Dans son Grand rôle de MÉDÉE.
Troisième représentation, LUNDI.

Le bureau de location est ouvert tous les jours, au Théâtre de l'Opéra, chez Grunewald, rue du Canal, No 14, chez Lazarus, rue St Charles, No 25 — où l'on peut retenir des places et obtenir des libretti de Ristori.
15 fev—7f

THEATRE DE L'OPERA

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA.......................................DIRECTEUR.

Dimanche, 17 février 1867,
Première représentation
JEAN LE COCHER,
Drame en 5 actes, précédé d'un prologue en 2 tableaux, par G. Bouchardy.
On commencera à 7 heures. 15 fev

THEATRE DE L'OPERA.

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA.......................................DIRECTEUR.

Vendredi, 15 Février 1867,
Clôture de la Compagnie Italienne; positivement sa dernière représentation au bénéfice de Mme CAFFIERI. Première représentation de
LINDA DI CHAMOUNIX,
Opéra en 3 actes de Donizetti.
13 fev

Théâtre National,

Encoignure des rues Perdido et Baronne.

GRAND OPERA ITALIEN,
POUR SEPT REPRESENTATIONS SEULEMENT.

Samedi, 16 Janvier 1867,
LA TRAVIATA,
Opéra en 4 actes de Verdi.

On peut se procurer des billets au bureau du Théâtre, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.
Lundi 18—LA FAVORITA
On commencera à 7 heures 1/4. 15 fev

Théâtre National.

Coin Baronne et Perdido.

G. OSTERMANN.......................................Directeur.

Vendredi, 15 février 1867,
Grande représentation extraordinaire.
Bénéfice de Mlle ANTOINETTE TCHRINGER.
Kieselack und seine nichte vom,
BALLET.
Grand vaudeville bouffe en 4 actes et 10 tableaux par A. Wirauch, musique par A. Conradi.

Théâtre St-Charles.

Propriétaires....BEN DE BAR & E. EDDY

Vendredi, 15 Février.
BENEFICE D'ADIEU DE Mlle VESTVALI.
THE CONQUEROR, drame nouveau, Mlle VESTVALI remplira son grand rôle de Joseph de Lorraine. Elle chantera ensuite le "Brindisi" en italien. — Le spectacle se terminera par THE SECRET, vaudeville.

Théâtre St-Charles.

MARDI GRAS. MARDI GRAS.
LE GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ
Qui a rendu ce Théâtre si célèbre, aura lieu
Mardi soir, 5 Mars 1867. 12fev

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Directeurs et Propriétaires.
J. KITTRIDGE.......................................Trésorier.

AUJOURD'HUI JEUDI 14 FÉVRIER.
CHANGEMENT DE PROGRAMME.
Succès sans précédent de l'auteur et acteur du Sud,

HARRY MACARTHY

ET LA JEUNE ET BELLE CANTATRICE accomplie et comédienne,

Mlle Lottie Estelle,

qui paraîtra et chantera à chaque représentation un choix de Chansons, Ballades, Duos, &c.
Tours de force incroyables et audacieux par WILLIAM et HARRY ROLLAND.
Réapparition de JOHNNY THOMPSON, dans ses scènes et jeux comiques.
Grande fête pour les dames et les enfants, SAMEDI à midi précis.
HARRY MACARTHY ET LOTTIE ESTELLE.
14 fev

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.
[EN FACE DE L'HÔTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

E. W. Schaffer.......................................Directeur.

LE SPECTACLE le plus attrayant de la saison.
La REINE ENORME pesant 702 livres.
JOHN BATTERSBY, le squelette vivant; le Professeur Greiner, le souffleur de verre de Bohème et ses trois machines à verre, à vapeur fonctionnant constamment.
LA GRANDE MÉNAGERIE AMBULANTE D'AMES, composée de lions d'Afrique, de tigres, de kangarous, de gorilles, de singes, de lions du Mexique, de cochons du Japon, de la merveilleuse famille heureuse, LA BELLE LOUISE, la fameuse reine de lions, qui entre dans la cage et y étonne tout le monde. LA GRANDE EXPOSITION D'OISEAUX DE L'AUSTRALIE, DE LUCARD, ET PLUS DE DIX MILLE CURIOSITÉS dont l'énumération serait trop longue.
De nouvelles curiosités arrivent journellement.

Entrée, 50 cents.—Enfants, 25 cents.

P. S.—Ne vous trompez pas d'endroit—en face de l'Hôtel St-Charles. 5oct—6m

SOULAGEMENT DES MALADIES
Par l'imposition des mains.

LE docteur PERSONS, (ci-devant de l'Institut dynamique de Milwaukee, Wisconsin,) qui a traité plus de 36,000 malades depuis trois ans et dont les cures ne sont pas surpassées dans l'histoire du monde, guérit les malades, à l'Hôtel St-James, salon No 16, Nlle-Orléans, —pour soixante jours seulement. — Nous soumettons que toutes les maladies proviennent de fluides nerveux ou de fluides viciés, dérangés, obstrués ou hors de l'état normal, c'est-à-dire que ces fluides à leur état chronique ou aigu, nerveux ou musculaire.

L'agent employé est le magnétisme animal, et le patient ou est telle, que la plupart des cas n'exigent qu'un seul traitement.

Les malades sont priés de se souvenir que ce traitement est applicable à toutes les espèces de maladies auxquelles la famille humaine est sujette. Des références et des témoignages en forme de circulaire seront délivrés dans la ville, et l'on montrera les originaux à tous ceux qui s'adresseront au docteur.

Les consultations sont gratuites et les prix raisonnables. 31jan—1m

Bureau de la Compagnie d'huile de pétrole de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1867.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par les actionnaires le 24 janvier 1867, avis est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'huile de pétrole et de charbon de la Louisiane aura lieu, au bureau de M. W. B. Koontz, rue St Charles, No 37, le 25 février prochain, à 5 heures du soir, pour considérer les changements et les amendements à l'acte d'incorporation de la Compagnie.

L. A. FOURNIER, Secrétaire.
31janv—au 25 fev

Mme. GROUX,

ARRIVANT DE PARIS, OU ELLE A FAIT UN CHOIX DE

MASQUES ET DE COSTUMES

De la plus grande fraîcheur,

avise sa nombreuse clientèle, et le public en général, qu'elle vient d'ouvrir son magasin

93......RUE CONTI......93

Mardi Gras. Mardi Gras.

Grand Bal Paré et Masqué,

DE SOCIÉTÉ.

Dans la belle salle neuve du coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

MARDI SOIR, 5 MARS 1867

[MARDI GRAS.]

Directeurs:

Louis A. Adam,	Theo Tuglino,	C. H. Stecker,
A. Leefe,	Aristide Baudier,	A. D. Bernoudy,
E. F. De Bretton,	W. J. Behan,	E. P. Legendre,
Chs S. Bourman,	A. Lefevre,	A. Fona.

Les Messieurs qui désirent souscrire à ce bal, sont priés de s'adresser au secrétaire, au bureau de la salle de bal.

Les demandes de billets d'invitation pour dames devront être remises au secrétaire et accompagnées des noms et des résidences.

Les directeurs se réuniront tous les lundis soir, à 8 heures, au bureau de la salle de bal.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les directeurs.

Toutes les personnes masquées devront se démasquer devant le comité avant d'entrer dans la salle de bal.

Les billets de souscripteurs et les invitations pour dames ne pourront, dans aucun cas, être transférés.

Il ne sera admis aucune invitation pour dames après la dernière réunion des directeurs, laquelle aura lieu le soir qui précédera le bal.

Des propositions cachetées pour la buvette, le restaurant et le vestiaire, adressées au secrétaire, seront reçues jusqu'au jeudi, 28 février 1867. 13 fev

Second

Grand Bal Paré et Masqué,

POUR ETRE DONNÉ PAR LA

Société de Bienfaisance

DES JEUNES GENS,

DANS LA SALLE DE L'OPÉRA,

MARDI, 5 de Mars 1867 — Mardi Gras.

DIRECTEURS:

J. Dabalen,	F. Torré Jr,	T. Dunn,
C. Keller,	A. Martin,	L. Bort,
J. A. Hess,	E. Lambert,	C. A. Dorn,
A. Perpere,	F. Mayeur,	A. E. Jacquet,
F. Schumacher,	C. Krause,	M. C. Falk,
A. Ivoy,	D. Hebert	L. Droll,
L. A. Richards,	J. J. Barbaret,	E. N. Richards,
A. Sambola,	W. Reise,	A. Remerth,
G. H. Braughn,	F. Raven,	Wm Lewis,
L. Shehu,	W. Scott,	F. Martin,
J. Clerc,	W. Reinerth,	Sapt. Toca,

Prix du Billet........ $3 00.

Les messieurs qui désireraient obtenir des billets d'invitation de dames pourront en obtenir en s'adressant à l'un des directeurs, ou à A. Martin, 145 rue de la Vieille-Levée, J. Clerc, 180 rue Ste-Marie, 4me District, F. Schumacher, enc. Clouet et Grande-Hommes.

Aucune dame ne sera admise sans une invitation du bureau des Directeurs.

Toute demande pour obtenir des invitations de dames doit spécifier les noms et les adresses.

Après le lundi 4 mars, on ne délivrera aucune invitation de dames.

Des propositions seront reçues jusqu'au 25 février, pour louer la buvette et le restaurant.

On peut obtenir des billets de cavaliers en s'adressant à l'un des Directeurs. 8 fév—au 5 mars

Un Grand Bal paré et Travesti

SERA DONNÉ PAR LA

Société Alsacienne et Lorraine

De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

A LA SALLE DE LA COMPAGNIE ALLEMANDE,

encoignure Bienville et Passage de la Bourse,

SAMEDI, 2 MARS 1867.

Directeurs:

J. Lorber,	C. Duvic,	L. Senentz,
A. F. Scheider,	Vinc. Camugli,	John Gauche,
Ch. Krost,	J. Ramstein,	Dau. Paris,
Jac. Newman,	L. Gruber,	Geo. Mertz,
A. Schreiner,	Ch. Frantz,	Geo. Schewebel,
X. Detroit,	Dan. Berous,	Ch. Yerger,
Ant. Thierry,	F. Duvic,	Louis Schludler,
George Dietrich,	A. Zimmerman,	L. Hugenel,
	Nis. Amau.	

Commissaires:

A. Sambola,	D. Meunier,	J. B. Geier,
C. Albert,	J. F. Collin,	Ed. Ehrhardt,
	Louis Koch,	Alf. Cornuel.

Comité d'invitations et d'organisation:

X. Detroit,	A. P. Schneider,	C. Duvic,
L. Gruber,	D. Meunier,	J. B. Grossir.

PRIX DU BILLET $2 00

Les demandes d'invitations pour Dames doivent être faites au comité qui se réunit tous les mardis et vendredis soir à sept heures chez A. Zimmerman No 51 rue Bienville.

Applications cachetées pour Buvette, Restaurant et Vestiaire seront reçues jusqu'au 22, chez le Secrétaire, No 117 rue Royale.

On peut se procurer des cartes chez les Directeurs.
8fev—au 2 m

Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nouvelle-Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE, VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

QU'IL SOIT CONNU qu'aujourd'hui, pardevant moi, William Shannon, notaire public dans et pour la Ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, susdit, commissionné et ayant qualité, ont comparu, les parties dont les signatures figurent plus bas, lesquelles parties sont convenues et reconnaissent qu'elles sont convenues de se former, et par le présent acte notarié, conformément à la loi générale de la Législature qui a trait aux Corporations, se forment en une Corporation qui sera appelée **The New-Orleans Lighting and Wrecking Company** (la Compagnie d'Allège et de Sauvetage de la Nouvelle-Orléans) dont le domicile est la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Le but dans lequel cette Corporation est établie est d'alléger les bâtiments à travers la barre de l'embouchure du fleuve Mississippi, et de faire le sauvetage au moyen de ce qui est connu sous le nom de "Indian Rubber Camels" ou autres moyens; le principe de soulever les bâtiments hors de l'eau à l'aide de l'atmosphère; de relever les bâtiments qui coulent, de manière à ce qu'ils puissent être réparés, avec certitude et sûreté, à l'embouchure du fleuve Mississippi.

Les officiers de la Corporation seront: Un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire, qui seront tous élus annuellement par les actionnaires et devront faire partie de ces derniers. Chaque membre de la Compagnie aura droit à autant de votes qu'il aura d'actions payées, conformément aux conditions ci-après mentionnées. L'élection aura lieu au scrutin. Chaque actionnaire aura droit de voter en cas d'absence, en représentant qui devra être lui-même membre, à l'élection d'officiers, mais à toutes les séances. Dans tous les procès intentés à la corporation, les assignations devront être remises au président de la Compagnie et, en l'absence du président, au vice-président.

Le capital sera de cent mille piastres, il pourra être porté à telle somme que les actionnaires pourront juger convenable et que la loi générale des corporations le défend pas. Les actions seront de cent piastres et on sera payé en un pour cent lorsque la Compagnie sera complètement organisée et, ensuite, dix pour cent par mois (ou les directeurs l'exigent) jusqu'au paiement de tout le montant souscrit.

Cette corporation est formée pour vingt ans, à moins qu'elle ne soit annulée plus tôt par un vote des deux tiers des directeurs.

S'il devenait nécessaire de la mettre en liquidation les Directeurs nommeront un des leurs lequel représentera la corporation et dont la signature liera la Compagnie.

Il est entendu que cette Compagnie est organisée sous l'empire et en vertu d'une loi de la Législature, adoptée A. D. 1855; que ses divers se conformeront à toutes les clauses de cette loi; que les privilèges qu'elle accorde seront exercés toutes les fois que les Directeurs le jugeront nécessaire pour la protection des intérêts des actionnaires; que les restrictions en seront observées sous les rapports.

En foi de quoi nous signons, ce 30 janvier A. D. 1867.

Signé:
LEE CRANDALL,
W. HOBBY,
A. W. FAULKNER,
FRED TATE,
LOUIS J. ALLEN,
D. DE HAVEN,
M. JEFF THOMPSON,
E. FARRAND,
W. W. HUNTER,
JOSEPH FRY.

Témoins présents: Garret, Stone, O. C. Miller. William Shannon, notaire public.

Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original enregistré à mon étude.
WILLIAM SHANNON, notaire public.
3 février—3,4,5,11,13,15

J. A. CELLES,

Architecte et Entrepreneur,

26......RUE CARONDELET......26.
7 fev—3m

CHAMPAGNE

Carte Blanche

de Bouché Fils & Co. de Mareuil sur Ay.
PAUL ADOUE & Co, seuls Agents,
20 rue Toulouse,
NOUVELLE-ORLEANS.
19janv—3m

PAUL ADOUE & CO.,

NEGOCIANTS - COMMISSIONNAIRES,
20 Rue Toulouse.

IMPORTATION DIRECTE de VINS, EAUX-DE-VIE, LIQUEURS, &c. Seuls agents pour la vente des célèbres vins de Champagne, de la maison Bouché, Fils & Co., de Mareuil-sur-Ay.
13 jan—1 m

Corde d'emballage, faite à la machine!

LA Manufacture de la Louisiane travaille maintenant sous notre direction. Nous faisons de la toile d'emballage de la meilleure qualité de forme habituelle et en demi rouleaux, afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs. Les acheteurs sont invités à venir examiner notre stock et à s'assurer de nos prix.

JOHN GILMORE & CO.,

Les ordres sont reçus et exécutés par
M. S. BRADY,
2 déc—6m Rue de l'Union, No 18.

COMPAGNIE DE GLACE

DU CRESCENT CITY.

Bureau central: rue du Camp, No 21.

DÉPOTS:

au No 13 de la rue Crossman, aux Nos. 71 et 73 de la rue Front, aux Nos. 19 et 21 de la rue St-Thomas, au No 5 de la rue Soraparu, aux Nos. 35 et 37 de la rue Victoire, près le chemin de fer Pontchartrain.

A. W. BOSWORTH, Président,
JNO F. FRANZ, Surintendant,
WM. VOLCKMANN, Surintendant assistant.
5 fev

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Au coin des rues du Camp et Gravier.

UNE élection de Directeurs, pour un an à partir du Deuxième lundi de mars 1867, aura lieu, au bureau de la Compagnie, LUNDI, 18 février 1867, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. P. ROUX, secrétaire.
2fev au18f

Département des Travaux Hydrauliques.
BANQUE DU COMMERCE DE LA N.-O.

1er février 1867.

UNE élection de six Directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu, aux bureaux No 36, rue Dryades, LUNDI, 4 mars prochain, de dix heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

S. E. PERCY, Secrétaire.
1er fév—1m

Banque des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1867.

AVIS est par le présent donné qu'à la requête de plusieurs Actionnaires, une assemblée générale des Actionnaires aura lieu à la maison de banque, No 8, Commercial Place, le Jeudi, 28 février 1867, à midi, afin de prendre en considération les affaires de l'institution, et délibérer sur ce qu'elle aura à faire à l'avenir.

THOMAS ALLEN CLARKE, Président.
25 janv—au 28 fev

Rachat des Bons de la ville.

Bureau des Commissaires de la Dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1867.

AVIS est donné que des propositions cachetées seront reçues, à ce bureau, jusqu'au 15 février 1867, à midi, pour la vente à la ville, de CENT (100) BONS payables en billets émis par la ville. Les propositions doivent être adressées à O. De Buys, secrétaire, à l'Hôtel de Ville, salle No 22, et adressées "Propositions pour la vente de Bons."

JNO T. MONROE, Maire,
P. G. MOHAN, Contrôleur,
JOS. HERNANDEZ, Trésorier,
GEO. CLARK, Président du comité de finances.
T. H. HIGINBOTHAM,
O. DE BUYS, Secrétaire.
12janv—12 au 15fev

Au Rocher de Cancale.

Encoignure St Louis et Dauphine.

MM. ARTHUR et DESIRE informent leurs nombreux amis et le public en général, qu'ils ont acheté de M. B. GASTINEL le susdit Café Restaurant si avantageusement connu depuis quinze années. Ils espèrent que la bonne tenue de leur café, et leur expérience dans ce genre d'affaire leur vaudront de nombreux patronage.
La cuisine restera ouverte toute la nuit. 9fev—15f

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane — SALON et garnis pour les habitants. — CHAMBRES garnies pour les habitants. — Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que la cave, qui sera remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
27janv—

RESTAURANT ST-LOUIS,
Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, salons et repas, et repas de familles, pensions à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.

M. Henry Barthe ayant agrandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'ils pourront toujours trouver des logements aux Dames familles. 14 novembre—1m

---

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE — Correspondant avec les Antilles et les Ports de l'Océan Pacifique.

Prix.	1re Classe	Entrepont.	Fret.
St-Thomas	$40 00	$45 00	$27 00
Havane	40 00	30 00	20 00
Porto Rico	100 00	60 00	30 00
Hayti	140 00	70 00	30 00
Santiago de Cuba	145 00	72 50	36 00
Jamaïque	150 00	75 00	37 50
Guadeloupe	150 00	75 00	37 50
Martinique	145 00	72 50	36 25
Ste Lucie	160 00	80 00	40 00
St Vincent	145 00	72 50	36 25
La Grenade	160 00	80 00	40 00
La Trinidad	160 00	80 00	40 00
Demerari	165 00	82 50	41 25
Surinam	170 00	85 00	42 50
Cayenne	175 00	87 50	43 75
La Guayra	165 00	82 50	41 25
Porto Cabello	170 00	85 00	42 50
Ste Marthe	165 00	82 50	41 25
Colon	165 00	82 50	41 25

	1re classe.	2me classe.	Entrepont.
Buenaventura	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guayaquil	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Payta	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lambayeque	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huanchaco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Casma	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huacho	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San José	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pomental	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Callao	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tambo Mora	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chincha	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chala	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Islay	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ilo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Arica	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pisagua	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mejillones	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Iquique	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tocopilla	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cobija	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chanaral	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Caldera	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carizal Bajo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huasco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Coquimbo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Valparaiso	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San Francisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acapulco (Manzillo)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Punta Arenas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Realejo (Corinto)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Union	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Libertad	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acajutla	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San José de Guatemala	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Passage dans une cabine sur le pont avant et arrière de la Nlle-Orléans à Saint Nazaire $240 en or.
Passage dans une cabine au pont avant.... 216
Passage d'entre pont..... 126

Un supplément de $25 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.

Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.
Au-dessus place entière.

Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieront quart de place.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 qui sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, agent,
16janv—1an L 1 J 1. 127 rue de la Commune.

Seule ligne directe pour la France.

Service des Paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides Bâtiments de cette Ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, Rivière du Nord.

EUROPE " Lemarié...Samedi 9 fév
SAINT LAURENT " Bocandé...Samedi 23 fév.
PEREIRE capitaine...Duchesne...Samedi 9 mars.
VILLE de PARIS " Surmont...Samedi 23 mars.

Prix du Passage en or, à partir du 1er janv. 1867,

Première classe $160, Seconde classe $100, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Les steamers de cette ligne ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Soins médicaux gratuits.

Les personnes désirant partir pour France peuvent obtenir ici leurs billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New-York, en s'adressant au soussigné.

Pour passage s'adresser à
VICTOR PERRILLIAT,
23déc 127 rue de la Commune.

POUR NEW-YORK.

Steamers de la Ligne Cromwell—New York et la Nlle-Orléans.

Départ: DIMANCHE, 17 Février, à 7 heures du matin.

Le steamer favori et fin marcheur

GEO. CROMWELL,

commandant E. F. Vail, partira de son wharf au pied de la rue Toulouse Deuxième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Chambre de 1re classe........ $60 00

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Brême.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
10 fev—7 Rue Carondelet, No 41.

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2500 tonneaux	Nelson, comm.	
GUIDING STAR	2800	"	Berry, "
MISSISSIPPI	2200	"	Sumner, "
MERRIMACK	2200	"	Vannice, "
HAVANA	1800	"	Whitman, "
MONTEREY	1400	"	Edwards, "
MARIPOSA	1400	"	Quick, "
MATANZAS	1400	"	
MISSOURI	1400	"	Hudson "

Le vapeur

HAVANA,

Whitman, commandant,

Partira DIMANCHE, le 17 février 1867, à 8 h. A. M. du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson, et sera suivi par le vapeur

MERIMACK,

Van Sice, commandant.

On recevra du fret pour ces vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à
WILLIAM CREEVY, agent,
39 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
C. K. GARRISON, président,
15 sept No 5, Bowling Green, New-York.

POUR BORDEAUX.
Partant le 13 Février 1867.

La belle barque américaine ROWENA, capitaine Pearson, du port de 500 tonneaux, ayant la majeure partie de son chargement engagé et de bons emménagements pour passagers de chambre et de second, partira comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à
L. JOUBLANC,
3 fev 50, Passage de la Bourse.

RIO JANEIRO.

La ligne qui coûte le moins, qui est la plus rapide et la plus sûre.

Pour Rio Janeiro, Pernambuco et Bahia.
PAQUEBOTS DE LA LIGNE STONEWALL.
Départ: le 20. FÉVRIER, positivement.

Le brick anglais MARY AGNES, de première classe, capitaine Brunett, ayant ses passagers et son fret, partira positivement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Les passagers doivent envoyer leur bagage à bord le 18 et se procurer leur billet d'ici à cette date. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à

KANE & CO. Agents généraux,
Rue Gravier, No 68.

N. B.—Les émigrants peuvent toujours obtenir, des agents, les informations positives sur les avantages qu'il y a à émigrer au Brésil.
30 janv—au 20 fev

Pour Bordeaux.

La barque française de première classe, HAPPY, capitaine Etcheverry, tirant seulement 13½ pieds d'eau.

Pour fret, s'adresser à
W. P. BUDDENDORFF & Co,
175, rue de la Commune.

Pour passage, s'adresser à bord au poteau 28, Deuxième District. 28 janv—

LOUIS S. TESSON, Nlle-Orléans. TESSON SON & CO. St-Louis

LOUIS S. TESSON & Co.,

COURTIERS DE CHANGE,
rue de la Commune, No 4.

Ils achètent et vendent du change sur St-Louis.
25 nov—3 m

NOUVEAUTÉS!!

LION & PINSARD,

172......RUE DU CANAL......172
(Près Baronne.)

IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe de tous articles de fantaisie.

MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE,

ARTICLES POUR MESSIEURS,
chemises, Caleçons, Gilets de Peau, Faux-Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes.

—PARFUMERIE FRANÇAISE—
Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.

Vente en gros et au détail. 5 déc—6m

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 90 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.

GEO. W. SQUIRES, contrôleur.
4—Mars

AVIS.

Confiserie, Patisserie et Soda.

M. L. EMILE JOANET & Cie préviennent le public et leurs amis qu'ils viennent d'ouvrir un nouveau magasin de Confiserie et Patisserie, au No 173 rue Royale, entre Orléans et Ste Anne. On y trouvera aussi du Soda-Water et une grande variété d'articles de Confiserie de choix. M. Joanet & Cie se recommandent au public pour leur Chocolat à la Crème, et leur Pâte de Figues, qu'ils fabriquent seuls en cette ville. 30 jan—3m

AVIS.

Aux Contribuables.—Taxes d'Etat.

TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1866 et la licence de 1867 sont prévenues que la dite taxe et la dite licence doivent être payées, au bureau du soussigné, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

H. BENSEL, Percepteur des taxes d'Etat pour le Quatrième District.

BUREAU—au bureau de Recorder du 4me District, rue Rousseau, entre les rues Philippe et Jackson.
28 janv—30f

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1867.

LA société qui existait entre les soussignés a été dissoute, d'un commun accord, le 21 janvier 1867. L'un ou l'autre des associés signera le nom de la société pour la liquidation seulement.

J. C. DENIS,
JNO F. LEWIS.

J. C. DENIS continue les affaires de commission et de factorage en général, au No 39 de la rue de l'Union. 31 jan—1m

Banque de l'Union de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 1er février 1867.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été

"Résolu qu'une assemblée des actionnaires soit convoquée, le 4 mars prochain, pour considérer la question de savoir s'il ne conviendrait pas de réduire le capital de la Banque."

2 fev—au 4 mars GEO. A. FREERET, Caissier.

Au Public.

PAR suite des malentendus quant au but que se proposent la Société de l'Hôpital du Sud, les Directeurs de "l'Asile des Soldats de la Louisiane" croient devoir de déclarer aux citoyens de cet Etat, que "l'Asile des Soldats", à Mandeville, est une institution d'Etat établie en vertu d'une loi; qu'il n'a aucun rapport avec la Société de l'Hôpital du Sud ni avec aucune autre société particulière; que ceux qui désirent aider les soldats du Sud, doivent envoyer leurs dons à l'Asile des Soldats, qui non seulement recevra les soldats du Sud de cet Etat, mais encore enlève au peuple un lourd fardeau et qui rappelle les braves hommes patriotes et les membres indigents de notre communauté.

THEOD. F. THIENEMAN, Président de l'Asile des Soldats.
Nlle-Orléans, 16 janvier 1867. 16 jan

Pour la Rivière Tchefuncté.

POUR MANDEVILLE ET MADISONVILLE, tous les jours, (les dimanches exceptés) et pour Covington, les mardis, jeudis et vendredis, à l'arrivée du convoi de 10 heures du chemin de fer Pontchartrain; les samedis, à 3 heures de l'après-midi.

Le bateau à vapeur

BELLA MAY.

de la malle des Etats-Unis et à basse pression, qui est de retour le lundi, à temps pour le convoi de 9 heures de la ville. Les voyages et départs ci-dessus indiqués seront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Louis FRIGERIO Jr.
15 fév—1 m rue de Chartres N. 78.

POUR LE VERMILLION.—Le bateau à vapeur T. J. EMERY, capitaine A. D. Whittmore, partira après l'arrivée des chars à passagers à Brashear City, tous les dimanches, prenant du fret pour Abbeville, Pont Perry, Bahstrop, Royville, Vermillionville, Grand Coteau, Carencro et tous les points intermédiaires du Bayou Vermillion. Pour les détails s'adresser à

A. MEYNIER Jr, Agent,
14 fév—1m 21, rue St.Louis.

Départ: Tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin et les SAMEDIS, à 5 heures du soir.

Pour BATON-ROUGE, PLAQUEMINE, DONALDSONVILLE et tous les débarcadères intermédiaires de la côte—Le beau bateau ALICE, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine Jos. H. Ure, commis J. A. Ribard et W. D. Andrews, partira aux jours qu'il est dit ci-dessus. Pour revenir à la Nlle Orléans, il quittera Baton-Rouge tous les JEUDIS, à 10 heures du matin, et les DIMANCHES, à 5 heures du soir. Le commerce de la côte sera l'objet d'une attention particulière. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

W. M. SURLS, rue Vieille Levée, No 8;
DONOHUE & WINBURN, rue Tchoupitoulas, No 2;
9fév—1m V. C.Duttsel, Agent d'annonces.

Compagnie de Paquebots de Bayou-Sara.

ARRANGEMENT PERMANENT.

A partir de DIMANCHE, 10 du courant, les bateaux de la Compagnie partiront comme suit:

Wild Wagoner, capitaine W. R. Greathouse, commis Geo. Trogler.
Les Dimanches, à 9 heures du matin,
" Mercredis, à 9 "
" Vendredis, à 9 "

Lafourche, capitaine V. B. Baranco, commis J. C. Libano.
Les Mardis à 5 heures du soir,
" Samedis à 10 heures du matin.

Nina Simmes, capitaine S. Hess, commis F. F. Minor.
Les Lundis, à 5 heures du soir,
" Jeudis, à 5 "

Le SIMMES et le LAFOURCHE s'arrêtent, comme auparavant, à tous les débarcadères. Le WAGONER recevra tout fret pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou Sara, mais ne prendra pas de fret pour les autres débarcadères à moins que le dit fret ne soit suivi d'un passager.

J. J. BROWN, Surintendant-Général.
CELLOS & GWARTNEY, RIPLEY & CO, Agents
8 fév—1m

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ: tous les MARDIS à 5 heures P. M. et les SAMEDIS à 10 heures A. M.

Pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères sur la côte. Le bateau Alamo, Jos. Ancoin, capitaine F. Charlet, commis, partira régulièrement comme ci-dessus. Le Alamo donnera une attention particulière au fret et aux passagers pour la côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

W. M. SURLS, 8 Nile Levée.
V. Paisant, agent d'annonces. 2fev—1m

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche

Jours de départ, LUNDIS et JEUDIS à 5 heures P. M.—Le steamer PIONEER, capitaine M. Charles, W. G. Clark, commis, partira les jours indiqués ci-dessus pour Thibodaux, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires. Le fret destiné aux localités au-dessous du Pont, sera l'objet d'une attention toute particulière. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à W. M. SURLS, 8 Nile Levée.
A. MEYNIER Jr, 21, St-Louis.
4fév—1m V. Paisant, agent d'annonces.

Paquebot régulier de la Rivière Rouge.

Le bateau à vapeur ALABAMA (à roues sur les côtés), d'un faible tirant d'eau, capitaine H. L. Lee, partira MARDI 19 février, à 5 heures P. M. pour Shreveport, Grand Bayou, Grand Ecore, St-Maurice, Cotile, Alexandrie les débarcadères de Normand, de Barbin et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN F. DOUGLAS,
104, rue de la Commune.

LINNOTT & ADAMS, 25 Commercial Place
P. S.—L'ALABAMA prendra du fret pour Jefferson et les points au-dessus du Rapt, avec le privilège de rembarquer à Shreveport. 31 janv—1m

DEPART Tous les MERCREDIS à 5 heures du soir — Pour Opelousas — Le bateau neuf, d'un léger tirant d'eau, VICTORY, Capt. O Hinckley (M. Kenison, commis), partira pour Opelousas, Washington, Port Barre (embouchure du Bayou Rouge, Simmesport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau, comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à J. B. CARLIN, 33 Vieille Levée.
J. B. RAGAUD, Agent d'Annonces, 13 Front street.
Le VICTORY a des pilotes de la côte et prendra des passagers aux taux des paquets. 25 jan—1m

Paquebot journalier de la malle des Etats-Unis, se reliant au Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

A partir de cette date, le bateau à vapeur ANNIE E., capitaine E. B. Trinidad, commis Van B. Viness, partira de Brashear tous les jours, excepté le dimanche à l'arrivée du chars de la Nouvelle-Orléans, touchant régulièrement à Pattersonville, Centreville Franklin, et la Nouvelle Ibérie tous les jours, à 1 heure A. M., et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 8 heures du matin suivant.

Agents—PRICE, HINE & TUPPER.
26, rue Carondelet
31janv—2m ROBERT HARE, 56, rue Carondelet

POUR LA COTE — Au-dessus de la ville — Bateau de la Malle des Etats-Unis — Deux fois par semaine — Pour Pointe-à-la-Hache, Buras, la station de la Quarantaine et les ports intermédiaires — Le magnifique bateau à vapeur Cottie, tirant sur les côtes, capitaine Wm. Bennett, part tous les MARDIS et VENDREDIS à 10 heures du matin. Il commencera le service mardi prochain, les MERCREDIS et tous les SAMEDIS. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. Bayless, au bureau, rue Bienville No 6. 29jan—1m

Bateau de Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans, portant la malle des Etats-Unis—Départ: TOUS LES MARDIS, A CINQ HEURES DU SOIR—Le magnifique bateau Robert E. Lee, capitaine W. Cannon, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Robert E. Lee prendra du fret et des passagers pour la rivière Yazoo et donnera le privilège de rembarquement à Vicksburg. Sans rapport au confort de sa capacité et de sa rapidité, ce bateau n'est surpassé par aucun des bateaux des rivières de l'Ouest ou du Sud. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 19jan—1m

Marchandises sèches,

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,
En gros seulement.

BLANCAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.

L'ouverture de nouveau stock de saison vient d'être faite 9fev—

AUGUSTUS MOORE, JAMES B. COOLEY, Nlle Orléans.
ROBT. MOORE & Son, FABRIQUE DE LOCOMOTIVES, Cincinnati.

MOORE & COOLEY,

MARCHANDS de MACHINES pour habitations NEUVES à VAPEUR. Bateaux à vapeur — MACHINES à VAPEUR de tous genres, avec pour moulins, moulins à mais et à blé, forte, fer forgé, chaudières à vapeur à &c; les poussent des uniques pour fournir des locomotives, des machines pour bateaux.

No 166, rue Gravier, et 17, rue de l'Union.
19 janv—

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c, &c

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov

Avis de Société.

M. GABRIEL PASCAL, ayant été admis comme associé dans ma maison, à partir du 1er courant, la raison sociale sera J. B. VANHORN & CO.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1867.

J. B. VANHORN. GABRIEL PASCAL.

J. B. VANHORN & CO.,

Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magazins, et 91, 93, rue Poydras.

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES ET AGENTS de la célèbre marque de whiskey de "Gaffer" ont aussi constamment en mains, Porc et Bœuf en barils, Viandes fumées et salées, Jambons, Graisse de choix en tierçons et en barillets, Farine, Chandelles, Savon, Amidon, Sucre, Mélasse, Café, Riz, &c, &c.

— Aussi —

Avances libérales seront faites sur consignations de coton sucre, mélasse et autres produits, à nos amis de New-York. 27 jan—1m

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DERON.

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 21 août—6m

COLLEGE dirigé par M. CARON.
Rue des Remparts 240.

Enseignement: l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand. Toutes les connaissances nécessaires et utiles. Classes du jour de 9 à 4 heures.—De $4 à $10 par mois. Classes du soir entre 6 et 8 heures—$5 par mois. Pensionnat de $25 à $30 par mois. 28 juil

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres et des négociants parmi les plus anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, en Tenue de livres, la calligraphie, les mathématiques, l'anglais, le français, l'allemand ou l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent léguer à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les places de commerce. Catalogue envoyé à qui le désire.
RUFUS DOLBEAR, Président.
8 nov—6m

JACOB OTT, Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 28, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront dûment exécutés. 13nov—6m

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

ARRANGEMENT D'HIVER.

A dater du SAMEDI, 13 OCTOBRE 1866, les convois partiront comme suit:

DE LA VILLE.		DU LAC.	
[illegible]	char à vapeur.	[illegible]	char à vapeur

Aller au Lac et en revenir le même jour: 20 cts. Les passagers qui désirent d'arriver à la station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. Prix: 15 c. pour aller et 15 c. revenir.

G. PANDELLY, Surintendant.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Fouches.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à égrener, des moulins à scie, des presses à coton, des vis de Newell, des bouches à fourneaux, des grilles; à exécuter toute sorte de travaux d'habitation, de bateaux à vapeur et toute espèce de machines pour le Sud.
LEEDS & CO

J. SCHWABACHER,

IMPORTATEUR d'étoffes, de Plumes, Dentelles, Broderies, Corsets tissés et cousus.

96..................rue Gravier..................96

NOUVELLE-ORLEANS.

M. A. THIELE, ci-devant de la maison O. S. Grabosch & Co., annonce à ses amis qu'il la trouveront à ce magasin.

J. SCHWABACHER.
20 janv—1 m

VENTES JUDICIAIRES.

SIBLEY GUION & CO vs FERNIE BROS. & CO

QUATRIEME COUR de District de la Nlle-Orléans. — No 17,435 — En vertu d'un ordre de vente rendu le douze de février 1867 et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre, quinze de février 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

L'intérêt des défendeurs, savoir: Les Trois Huitièmes indivis du navire anglais HERALD, tel qu'il se trouve aujourd'hui sur le fleuve Mississipi, au pied de la rue des Orangers, Premier District de cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16fev—1f

W. et A. P. TRIST vs. la dame A. BRINGIER.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans — No 15,444 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-cinq de février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

1o—Huit billets souscrits par L. A. Bringier, à son propre ordre et par lui endossés et aussi endossés par M. S. Bringier, agent, datés Nouvelle-Orléans du 1er mai 1856 chacun de la somme de huit mille cent quatre-vingt-huit piastres et quatre-vingt-dix cents ($8,188 90 c.) et payables au comptoir de la Banque des Citoyens de la Louisiane, en la dite ville respectivement, à trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix ans de date, avec intérêt au taux de six pour cent l'an de leur date jusqu'à parfait paiement. Les dits billets sont tous garantis par hypothèque par acte au rapport de W. J. Castell, notaire public en cette ville, en date du 11 juin 1856, et sont paraphés Ne Varietur par le dit notaire, et sont aussi paraphés Ne Varietur Nouvelle-Orléans, sous la date du 24 d'avril 1866, par P. Charles Cuvellier, notaire public en cette ville, en conformité d'un acte à son rapport par lequel la dette est laquelle reposent les dits billets a été réduite par "remittitur" de quatre années d'intérêt et le paiement prorogé et renouvelé sous novation par souscription de nouveaux billets.

Des susdits billets les deux payables respectivement à trois et quatre ans de date ont été protestés, à défaut de paiement, par A. Boudousquié, notaire public en cette ville.

2o. Sept billets souscrits par le dit L. A. Bringier, à son propre ordre et par lui endossés, chacun de la somme de onze mille cinquante quatre piastres, soixante quinze cents, payables respectivement le 1er jour de mai des années 1868, 1869, 1870, 1871, 1872, 1873 et 1874, aux comptoirs de la banque des Citoyens de la Louisiane.

Les dits billets sont paraphés Ne Varietur, Nouvelle-Orléans, sous la date du 24 avril 1866, par P. Charles Cuvelier, notaire public en cette ville, et portant intérêt au taux de six pour cent l'an de leur date jusqu'à parfait paiement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS
12 fév—12,15,18,21,25 Shérif de la Paroisse d'Orléans

JOHN HAWKINS vs LOUIS LAY et als.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — No 16,197. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, vingt et un de février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de la Douane, Dauphine, Bienville et Bourbon, mesurant mesure américaine, vingt six pieds de face à la rue de la Douane sur cinquante-neuf pieds de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques de trois étages, [illegible]

Cette propriété appartient au défendeur, Louis Lay, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de [illegible] Hayes, suivant acte au rapport de [illegible] notaire public en cette ville, en date du 16 mai 1866.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
28 janv—28 janv—15,18,21 24 fev

OCTAVIA MYERS vs LAURENCE L. BRUMBY

COUR du Neuvième District Judiciaire. Paroisse de Natchitoches. No 6,848—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour du Neuvième District Judiciaire de la Paroisse de Natchitoches dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, quinze de février 1867 à 5 heures P. M., aux entrepôts ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

QUINZE BALLES DE COTON portant la marque B. L. aujourd'hui emmagasinées dans la Presse à coton du Mississipi à l'angle des rues Richard et du Marché dans le Premier District de cette ville.
Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
28 jan—2, 6, 11, 15 fev

JOHN HAWKINS vs LOUIS LAY & als

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,197. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI vingt et un de février 1867 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

[illegible]

Conditions comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
9 fév—12, 15, 18, 21.

A. ROCHEREAU & Co. au profit &c. vs JOHN C. HARELL.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,192—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

[illegible]

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6fév—6,15,21, 2 9 mars

Wilkinson & Rachal vs. Geo. Browning

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans — No 25,[illegible] — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le [illegible] février 1867 à 10 heures et demie A. M. [illegible]

Saisis provisoirement dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS
Shérif de la paroisse d'Orléans.
9 février—12, 15, 18, 21

ST. LEON DESTEZ,

COURTIER,

65......RUE TOULOUSE......65

Entre Royale et Bourbon.

Vente et achat de propriétés. Donnera également tous ses soins et son attention à la location des maisons et magasins.
1 nov—6m

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, pertes blanches, et tous les accidents provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès depuis dix années sans rechute.

Guérison certaine de la gale (itching) en douze jours.

F. GAUDOZ, pharmacien,
1er déc encoignure Orléans et Bourbon.

OPERATIONS ET CONSULTATIONS.

Le Dr JAMES S. KNAPP, [illegible]

No 15, rue Baronne, près Canal.
7 fév—1m

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES B. KELLS,

DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Logan.
M des. 3m et PP le 1.

PLUS DE MAUX DE DENTS!
E. ARAGNAGNE,
Chirurgien-Dentiste,

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St-Pierre et Royale.

ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.

Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations, de 9 h. A. M. à 5 h. P. M. 6fev

J. A. De HART,

DENTISTE,

17..................Dauphine..................17
28 nov—an Près Canal.

Fin de Saison!

LES soussignés ont le plaisir d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public en général qu'ils mettront en vente, à partir de ce jour, leur assortiment de

VETEMENTS D'HIVER TOUT FAITS,
Pour hommes et enfants, à 25 pour cent au-dessous du cours.

Aussi: Un bel assortiment de Chaussures.

En outre, ils vendent à très bas prix, un lot de Draperie, Casimir français, en tous genres.

NOTA—MM. les tailleurs sont priés de venir examiner ces draps qui leur seront vendus à des prix exceptionnels.

CORNIBÉ & LEBLANC,
263, rue Vieille-Levée, entre Ursulines et St-Philippe
30janv—1m Nouvelle-Orléans

AVIS.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société pour le commerce de vins et de liqueurs dans cette ville, sous la raison BARNETT & BOUSQUET et ont pris le magasin No 51 de la rue Conti, entre les rues Chartres et Royale, où ils seront heureux de voir leurs amis.

M. BARNETT Jr.
31 janv—1m FÉLIX BOUSQUET.

MAURICE BARNETT Jr. FÉLIX BOUSQUET.

Barnett & Bousquet,

MARCHANDS DE

Vins, Liqueurs, Eaux-de-vie, Cordiaux, Amers, Champagne, Conserves, &c.,

51......................RUE CONTI......................51.

NOUVELLE-ORLEANS.
31 janv—1m

WM ARMSTRONG, ci-devant quincaillier à la Nouvelle-Orléans, s'est établi marchand-commissionnaire au No 511, Pine Street, Philadelphie (Penn.) Reçoit des commandes pour tout espèce d'articles de Quincaillerie, Machines, Articles en fonte tels que Chaudières dites françaises, Fours, Poêlons, Casseroles, Fers-à-repasser, &c., &c., au plus bas prix. Sans commission.

Prendra des commandes pour tous autres articles fabriqués dans le Nord.

Agent d'une Fabrique de Fourneaux de terre à des prix réduits. 29 janv—2m

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1867.

ETANT sur le point de me retirer pour cause de santé, je préviens toutes les personnes à qui je dois ou qui me doivent, ainsi que celles qui seraient des réclamations à faire valoir contre moi, de se présenter à l'encoignure des rues Remparts et Dumaine, No 202 (à la épicerie), pendant les trente jours qui suivront cette date.
30 janv—1m LUIGI VERDA.

PHOTOGRAPHIE.

Réduction de prix à la galerie de McPherson

RUE DU CANAL, No. 132.

CARTES de visite à $2 00 la douzaine, Opaltypes, Ambrotypes et toutes espèces de Photographies parfaitement exécutées, à des prix très réduits.—Venez les examiner.
29janv—1m W. D. McPHERSON.

La machine "Excelsior" à laver

Est considérée, par tous ceux qui s'en sont servis, comme la meilleure de toutes celles qu'on emploie. Elle fait mieux le travail et en fait fonctionner à moins de frais qu'aucune autre. L'eau se cheuffe dans la machine. La meilleure preuve qu'on puisse donner de sa supériorité, c'est que si elle ne convient pas à l'acheteur, l'argent est remboursé à ce dernier par

MORRIS M. GRAW,

rue Gravier, 56, entre les rues Tchoupitoulas et Nlle-Levée, Marchand en gros d'articles en bois et en osier, balais, brosses, etc

A vendre par SHEPARD ABBOTT & CO,
Ay, rue du Camp,
P. MALOCHEE,
coin Conti et Chartres,
E. F. MIOTON,
47, rue Royale,
M. S. HEDRICKS,
27janv—1m 77 rue Canal.

Succession de Juan Ignacio Laborde y Rueda. No 15,550

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans —Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite Succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
13 fev—15,18,21 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Vente sans Réserve.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS, Habillements, Chapeaux pour Hommes et Enfants.

PAR GABRIEL LEAUMONT,
Salle d'encan, 69, Chartres.

VENDREDI, 15 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

200 lots marchandises de printemps telles que draps d'été, toiles d'Irlande, ginghams, alpacas, satinés, jaconats, nansouks, bobinet 104 pouces, toiles imprimées, coutils, toiles rayées, tweeds, Kentucky jeans, Jupons à volants, châles d'été, &c.

—AUSSI—
A 11 heures
50 caisses chapeaux pour hommes et enfants.
—AUSSI—
200 lots habillements fins.
Conditions—Comptant. 15 fev

PAR O. VALETON.

Papier à Enveloppe! Papier à Enveloppe!
Pour le compte de qui il appartiendra.
PAR O. VALETON, Encanteur.

SAMEDI, 16 février, à 11 heures du matin il sera vendu, au No 43, rue Tchoupitoulas, pour le compte de qui il appartiendra—
3,000 rames papier à enveloppe.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 15 fev

Prunes Sèches! Prunes Sèches!
Pour le compte de qui il appartiendra.
PAR O. VALETON, Encanteur.

SAMEDI, 16 février, à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 43, rue Tchoupitoulas, pour le compte de qui il appartiendra—
1 boucaut prunes sèches.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 15 fev

PAR D. E. MORPHY.

Café Café.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 16 février 1867 à midi, à l'entrepôt de la Douane No 2 rue Front Levée, entre les rues Julia et Notre Dame, pour le compte de qui il appartiendra—
[illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 15 fev

PAR J. P. BOISSEAU.

Fonds d'une grocerie bien achalandée. Stock transporté pour la vente

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
Bureau: rue Louisiane, No [illegible]

GROCERIES. Il sera vendu au magasin No [illegible] [illegible] à 11 heures du matin [illegible] savon, farine, vin rouge, [illegible] Conditions: comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Maison sur le Chemin Carondelet

PAR C. E. GIRARDEY & CO
Bureau No 17 Place de la Bourse

SAMEDI le 16 de février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs il sera vendu à l'enchère—

Cette maison en bois à deux étages [illegible] supérieur de la Promenade Carondelet entre les rues Calliope et Delord—
[illegible]
Conditions — La moitié comptant [illegible] crédit [illegible]
Acte de vente et timbres [illegible] aux frais de l'acquéreur, pardevant W. J. Castell, notaire public.

AVIS JUDICIAIRES.

Powers & Co. vs un lot de Grattoirs.

Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans

No 17,231.

Bureau du shérif [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] 1867.

AVIS est par le présent donné [illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS.

ETAT DE LA LOUISIANE. Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

C. H. LEAUMONT, juge.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

THOS. A. HENDERSON.

Sébastien Lehmüller Vs. ses Créanciers. No. 20,076.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

D. C. BYERLY, Greffier.

Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans. Succession de H. E. ALFRED DOLHONDE No [illegible]

AVIS est par le présent donné [illegible]

P. R. O'RORKE, Greffier.

Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans. Succession de ALEXANDRE BURETTA. No 17,477.

AVIS est par le présent donné [illegible]

P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de EDWARD F. MOREHEAD

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de PAUL K. BARNES.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

P. R. O'RORKE, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Ville de la Nlle-Orléans—Qu'il soit connu que ce 3 décembre 1866, pardevant moi, Edward Barnett, notaire public dans et pour la Paroisse d'Orléans Etat de la Louisiane susdit, dûment commissionné et assermenté.

Se sont présentées les personnes ci-après mentionnées et soussignées, lesquelles ont déclaré qu'elles sont qualifiées à présenter et sont actionnaires de la BANQUE CRESCENT CITY, corporation établie en vertu des lois de cet Etat et ayant son siège dans cette ville—Voir le nombre d'actions (de la dite Banque) qui se trouvent en regard de leurs noms.

[illegible]

Banque Crescent City à cinq cent mille piastres, divisé en cinquante mille actions de cinquante piastres [illegible]

[illegible]

Signé—John Pemberton, J. Morgan Hall, Thomas Sloo, Président de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, Kearny, Bleis & Co, et autres.

A. Barnett, M. T. Ducros, Edw'd. Barnett, notaire public.

—Copie conforme—

Bureau des Hypothèques—Le soussigné, député de prépose à l'enregistrement des hypothèques, de cette paroisse et de cette ville de la Nouvelle-Orléans, certifie que l'acte qui précède a été enregistré, aujourd'hui, à son bureau, dans le livre des sociétés, No 6, pages 328, 327, 328 et 329.

Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1867.
CHAS. F. LENES, Député du préposé à l'enregistrement.
16 janv—16,23,31—fév à 15

OSCAR BERCIER. WM. DE LA RUE.

OSCAR BERCIER & Co.,

Négociants Commissionnaires et Importateurs.

1 janv—3m No 89 rue des Magasins, N. O

ORDRES exécutés ici et dans l'Ouest pour Coton, Tabac, Merrains, Sucre, Farine, Saindoux et tous les produits du pays.

CONSTAMMENT en mains — FARINE, MAIS, PORC, VIANDES FUMÉES, BŒUF, JAMBONS fumés au sucre, VIANDES salées, CHANDELLES, SAINDOUX, HUILE de graisse, AMIDON, TOILE et CORDE d'emballage, directement des manufacturiers, saleurs, etc.

—Aussi—

Vins de Bordeaux en caisses et autres produits français.

AVANCES SUR CONSIGNATIONS de COTON Suif, Merrains, etc., à nos amis en Europe et à New-York et Boston.

CHANGE, à vue et à 60 jours, sur Paris, Bordeaux, etc, en petites sommes, à la convenance des acheteurs.
1er janv—3 m—tu

Bureau de la Société de l'Hôpital du Sud,

Rue Gravier No 189 — Nlle-Orléans, 21 janvier 1867.

LES soldats estropiés qui désirent être secourus par cette Société doivent d'abord être examinés par le docteur L. T. Pim, chirurgien de la Société.

Le cabinet du Dr Pim est au No 49 de la rue du Camp, au-dessus de la pharmacie Abrams.

DABNEY H. MAURY,
22 janv—1m Secrétaire de la Société de l'Hôpital du Sud.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS.

Grande Vente, Sans Réserve,

De 500 Caisses de Bottes, Souliers et Brodequins.

Le plus Beau et le plus Grand Stock de la Saison.

PAR HOFFMAN & MARKS.
S. S. ZELNICKER, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 36

VENDREDI 15 février, à dix heures du matin, il sera vendu—

500 caisses comprenant le grand assortiment suivant de bottes et de souliers.

Bottes fines en peau de veau, maroquin et veau glacé. Bottes grain, de cavalerie pour la boue.

Balmorals cousus et chevillés, pour hommes et pour femmes.

Brodequins cousus et chevillés pour hommes et jeunes garçons.

Guêtres en drap, peau de chevreau et peau de veau pour hommes et pour femmes.

Souliers Jenny Lind pour dames.
Malakoffs cousus et chevillés.
Grain Hunters pour hommes.
Pantoufles pour hommes et pour femmes.
Bottes, guêtres et maskoffs pour jeunes garçons et enfants, &c, &c, &c.

Egalement, pour le compte de qui il appartiendra.

20 caisses de bottes, souliers et brodequins avariés. 2 bouts auto couverts de table.
Conditions à la vente. 15 fev

PAR NELLIGAN & NASH.

Succession de Mary Jane King ou Kingsberry.

Par ordre de l'Hon. John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District—No 27,[illegible]

Beaux meubles en acajou et en bois de rose, comprenant Bois de lit, Bureaux, Armoires, Toilettes, Tables de centre, Rideaux, Tapis, Poêles, Faïence, Coutellerie, Pianos, Candélabres, Bijoux, &c.

Par NELLIGAN & NASH,
J. NELLIGAN, encanteur,
Bureau rue Carondelet, No 71

VENDREDI 15 février à 10 heures et demie du matin [illegible]

[illegible]

MONTGOMERY, BROS. & CO.

Planches de chêne, Planches de chêne.

25,000 pieds planches de chêne [illegible]

VENTE A L'ENCAN
PAR MONTGOMERY & BRO.
R M MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu [illegible]

Vente péremptoire de beaux meubles de cinq beaux ateliers de F. Mallard [illegible] Tapis, rideaux riches, glaces, [illegible] de départ et transportés pour la vente à l'encan

PAR MONTGOMERY BROS & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

SUCCESSIONS DE P. CASANAVE ET DE ROSE BARRAQUIN

Vente pour opérer un partage.

Terrains de prix, îlots et améliorations dans le Deuxième le Troisième et le Quatrième Districts, et à Gentilly — tous avantageusement situés — Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS. & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu MERCREDI [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

TRENTE-CINQ TERRAINS [illegible]

[illegible]

Succession de Jacob Lang No

La moitié indivise de la goélette SEA BIRD telle qu'elle est actuellement à la levée du Nouveau Bassin—Vente forcée.

PAR MONTGOMERY BROS. & CO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, VENDREDI, [illegible] à midi, à la tête du Nouveau Bassin [illegible] Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] la moitié indivise de la goélette SEA BIRD [illegible] Elle est du port de 35 tonneaux, [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 12 fev

Successions de P. Casanave et de Rose Barraquin.

Vente pour opérer un partage.

Grande vente de chevaux, voitures, barrouches, buggies, sundowns, skeletons, wagons, hamats, corbillards, fourrage, bois, plaques à cercueils, garnitures, meubles de bureau, vitrines, &c, &c.

PAR MONTGOMERY BROS. & CO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, VENDREDI, [illegible] février, à 10 heures aux écuries No [illegible]

30 CHEVAUX, en paires et seuls.
26 belles VOITURES

Barrouches, buggies, [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 12 fev

Avis.

CONFORMÉMENT à un ordre de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] un jury de [illegible] l'emplacement pour l'élargissement de la rue de la Levée, entre la rue [illegible]

[illegible]

JOHN L. LEWIS, président.

Eugène Dupré, O. de Feriet,
E. Montegut, Ch. Caffin,
A. Barrois, J. A. Deblanc,
J. C. Delavigne, John Culbertson,
J. Reyes, Henri Bezou,
F. Daubert.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1867. 17 janv. 30 f.

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec promptitude attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIÉ,
1janv— No 37, rue Vieille Levée.

Dépôt de Tapis

RUE DE CHARTRES No. 19, près CANAL.

NOUS venons de recevoir directement des fabriques anglaises et américaines un grand stock de tous genres de TAPIS assortis de tous genres et de toutes qualités.

Toile cirée de toutes largeurs et qualités.

Nattes, blanches, à carreaux et fantaisie.

Etoffes à rideaux—une grande variété en laine, dentelles, soie, &c, &c.
29év—1 sem. A. BROUSSEAU & CO.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALFRED BOULIGNY.

Beau terrain formant l'encoignure nord des rues Quartier et Dauphine.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur,
Bureau No 20, rue Carondelet.

IL sera vendu, samedi, le 23 février, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—

Un terrain formant l'encoignure nord des rues Quartier et Dauphine, [illegible]

[illegible]

Actes de vente [illegible] timbre des Etats-Unis [illegible] pardevant E. G. Gottschalk, notaire public. 14 fév

PAR FORSTALL & SPEAR.

13 Caisses Jouets Avariés.

PAR FORSTALL & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

SAMEDI 16 courant, à 10 heures, il sera vendu à leur salle d'encan, No 23 rue Bienville,
13 caisses jouets avariés.
Conditions à la vente. 15 fév

PAR J. B. CROZAT.

VENTE SANS RÉSERVE, POUR CAUSE DE DÉPART.

PAR J. B. CROZAT, Encanteur.

LUNDI, 18 février 1867 à 10 heures du matin, il sera vendu [illegible] Nouvelle-Levée, entre Montegut et [illegible]

[illegible]
Conditions—comptant. 14 fév

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Succession de S. L. Terrell—No 27,421.

Meubles, Montre en or, Harnais, &c. à l'encan
PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.
GARDNER SMITH, encanteur,
Bureau, rue du Camp No [illegible]

[illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 14fev

Tout le contenu de la résidence en briques et à trois étages, No [illegible] de la rue Bourbon, entre les rues Conti et St Louis—Vente à l'encan.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.
GARDNER SMITH, encanteur,
Bureau [illegible]

[illegible]

PAR G. DE FERIET.

Propriété foncière, billets, obligations échues.

Cte L. Gumbel contre ses créanciers
No 20,[illegible]

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau rue Royale, No 62.

MARDI [illegible] mars 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

[illegible]

Vente positive par ordre de la Cour
CHARLES R. BENTON vs. SES CRÉANCIERS.
No. 17,670.

Deuxième Cour de District,
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau No 62 rue Royale.

SAMEDI [illegible]

[illegible]

PAR WALTON & DESLONDE

Onze îlets et portions d'îlets,

Subdivisés en CENT-VINGT TERRAINS compris entre les rues Claiborne et Rocheblave et les rues Melpomène et Erato et près du Dépôt de la Compagnie du New Orleans, Jackson and Great Northern Railroad

Succession de F. N. Wood.

Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans. Dossier de la Cour No 19,458.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. WALTON, encanteur,
Bureau, rue Carondelet, No 47.

SAMEDI [illegible] MARS 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

[illegible]

Actes de vente pardevant N. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis.
13fev—16, 23—2,9,13,16 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vitres! Vitres! Vitres!
6,250 caisses vitres françaises, en [illegible] du navire russe "Alexandre."

PAR E. ROGER & CO.,
O. DEJAN, encanteur.

MERCREDI 20 février, il sera vendu [illegible] du matin, à leur salle d'encan, Nos [illegible] et 47 [illegible] la Vieille-Levée—

6,250 caisses de vitres françaises [illegible] du navire russe "Alexandre." Les catalogues seront prêts [illegible] procurer au bureau des encanteurs.
Conditions à la vente. 14 fév

Champagne, liqueurs, marasquin, cognac, conserves &c, &c.

PAR E. ROGER & CO.
O. DEJAN, encanteur.

VENDREDI 15 courant, il sera vendu à 11 heures du matin, à leurs salles d'encan Nos [illegible] 47, rue de la Vieille-Levée—

20 caisses champagne,
200 do liqueurs assorties,
50 do marasquin,
20 do chartreuse,
60 do quarts et bouteilles cognac,
400 caisses conserves assorties.

L'attention des acheteurs est appelée à cette vente qui sera positive et sans réserve.
Conditions à la vente. 13 fev

SARDINES. SARDINES.
PAR E. ROGER & CO.
O. DEJAN, encanteur.

VENDREDI 15 courant, il sera vendu à 11 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée—
100 caisses quart boîtes sardines de première qualité.
Conditions à la vente. 14 fev

200 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

Par E. ROGER & CO.
O. DEJAN, Encanteur.

SAMEDI 16 février, il sera vendu à 10 heures à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Nouvelle-Levée—

200 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants, comprenant un assortiment complet des derniers arrivages de New-York, de Boston et de Philadelphie.
Conditions à la vente. 15 fév

Marchandises Sèches Etrangères et Américaines.

PAR E. ROGER & CO.
O. DEJAN, encanteur.

SAMEDI 16 février, il sera vendu à [illegible] à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

[illegible]

Chemises et caleçons, [illegible]
Conditions à la vente. 15 fév

PAR A. FEIBER

Grande Facture complète de

Marchandises sèches, Habillements, Lingerie, Chapeaux, Coutellerie, etc, à l'encan.

PAR A. FEIBER,
G. MARKS, encanteur.

IL sera vendu [illegible] février à 10 heures du matin [illegible]

[illegible]

— EGALEMENT —

[illegible]
Conditions—à la vente. 15 fev

HEERMANN & KINGSTON.

Vente à l'encan, pour cause de départ, d'une jolie résidence de famille, à étage, dans la rue St Philippe, Deuxième District.

PAR HEERMANN & KINGSTON
H. A. KINGSTON, Encanteur.
Bureau, rue Carondelet, No [illegible]

IL sera vendu [illegible] 1867 [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

UN TERRAIN [illegible]

[illegible]

PAR S. GUINAULT

Meubles, Quincaillerie, &c, &c.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

AUJOURD'HUI vendredi 15 février 1867 [illegible] à l'encoignure Bienville et Passage de la Bourse—

[illegible]
Conditions comptant. 15fev—1

Vente pour cause de départ, de deux jolies propriétés au faubourg Tremé.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau—Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi 16 février 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

[illegible]

Succession Antoine Michoud.

Vente d'ordre de l'exécuteur testamentaire.

PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau—Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 16 février 1867 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Cette magnifique étendue de terre [illegible]

[illegible]

MARCHANDISES SECHES

A BON MARCHE.

Vente en Gros et en Détail.

UN grand stock de marchandises sèches françaises, anglaises allemandes et américaines de toute espèce, pour les familles et pour les habitants. Je les vends bien au-dessous des prix du marché. Les habitants de la campagne feront bien de venir les examiner et de s'assurer des prix avant de s'adresser ailleurs. Je reçois journellement des articles et des marchandises, et que je vendrai à très bon marché.

M. REIMAN,
29 jan—1m Rue du Canal No 158

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.

Nouvelle-Orléans, 7 février 1867.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de [illegible] pour cent sur le capital de la Compagnie, [illegible] aux actionnaires, à partir de lundi le 11 courant.

La Compagnie assumera la taxe du revenu intérieur des Etats-Unis.

P. V. CHAFFRAY, Secrétaire.
8 fev

J. CORSON......................JOHN S. GROVE

Corson & Groves,

Rue Poydras No 144.—Côté Sud.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, cheminées, grates ferblanterie unie et autres, articles en fer fondu, articles en cuivre et articles de ménage.

Ils ont constamment un stock complet sur lequel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne et qu'ils vendront à bas prix.
18sept—6 m

MALADIES SECRETES

M. GAUDOZ Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour de France il continue, comme par le passé, à traiter avec succès les maladies secrètes [illegible] Conti et Bourgogne, où il s'occupe [illegible]

Opiat et injection du Dr Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr Ricord pour la guérison rapide des écoulements et des écoulements.
F. GAUDOZ,
18 oct—6m coin des rues Conti et Bourgogne.

124..................CHARTRES..................124

DR. M. PERL & CO.,

SUCCESSEURS DE DUFILHO, Jr,

124—RUE DE CHARTRES—124

NOUVELLE-ORLÉANS.

Droguistes en gros et en détail, et chimistes, auront constamment à vendre, au comptant, un assortiment complet de

Drogues,
Produits chimiques et
Médicaments patentés
Français, Anglais
Allemands et Américains.

Les prescriptions sont préparées avec soin, et les drogues employées sont pures.

Nous avons un bel assortiment de Parfumerie et articles de toilette, brosses, peignes, et articles de fantaisie, &c, &c.

Champagne Moet & Chandon.

ANTOINE OECHS,

73 OLD STREET..................NEW YORK,

Seul agent, aux Etats-Unis et au Canada, pour la vente du

SILLERY de Moet & Chandon, première qualité
FLEUR de SILLERY do
VERZENAY do
GRAND VIN ANGLAIS do
GRAND VIN IMPERIAL do

AYANT accepté la seule agence pour la vente de ces célèbres VINS dans l'Etat de la Louisiane [illegible] l'agence de New York, [illegible]

C. M. BAYLY & CO.,
nov—6m Rue de la Commune, No 62